

Les animateurs de la CATZH  
à votre service

Vous souhaitez en  
savoir plus ?  
Contactez-nous, les  
animateurs de la  
CATZH sont à votre  
disposition !!!



Une étude sur les prairies humides à destination agricole :

La cellule d'assistance technique s'est associée cette année avec la FRCIVAM (Fédération Régionale des Centres d'Initiatives pour la Valorisation de l'Apiculture et



du Monde rural) et l'INRA de Toulouse afin de répondre à une question récurrente des apiculteurs du « Groupe Herbe » animé par la FRCIVAM : quel est l'impact des pratiques d'élevage sur la qualité et l'évolution des prairies humides ? Ou comment concilier la valorisation agricole des prairies humides avec leur conservation ?

Un premier état des lieux a été réalisé cet été dans quatre fermes du groupe, où les pratiques agricoles et les types de végétation des prairies humides ont été relevés. L'analyse des résultats donne d'ores et déjà des informations très intéressantes, telle que la contribution assez importante des graminées dans le cortège floristique des prairies humides. Cependant, un recadrage des méthodes utilisées et la poursuite des relevés cette année encore permettront d'affiner nos conclusions.

Pour en savoir plus sur le « Groupe Herbe » : [http://www.resogm.org/IMG/pdf/Civam\\_Herbe001.pdf](http://www.resogm.org/IMG/pdf/Civam_Herbe001.pdf)

Deux journées d'animation sur la gestion des forêts en zones humides :

Les animateurs de la CATZH ont participé à deux journées organisées respectivement par l'AFOXA (Association des Forêts de Xaintrie) et l'ADAF (Association de Développement et d'Animation Forestière) du pays d'Epletons. Propriétaires forestiers, techniciens indépendants, agents de l'ONF et du CRPF étaient réunis afin de discuter des difficultés d'une gestion forestière en zones humides et des dépôts pouvant être causés au milieu. L'humidité et la faible portance du sol rendent difficiles le développement des essences plantées habituellement ainsi que l'utilisation des engins lourds. Des solutions techniques et financières pour pallier ces problèmes existent et ont été proposées et discutées au cours de ces deux journées. Il est ainsi possible de planter ou de favoriser des

essences adaptées aux milieux humides, et d'utiliser des techniques de débardage adaptées (à cheval ou au treuil, par exemple). Ces techniques ne demandent qu'à être pratiquées et testées afin d'améliorer nos connaissances dans ce domaine.



Avec la participation financière de :



L'eau est rare,  
préservons les zones  
humides

En Europe comme dans d'autres régions du monde, le 20ème siècle a été marqué par de profonds changements dans les modes de vie et l'apparition de la société de consommation. S'il paraît assez évident d'établir la liste de ce qui facilite quotidiennement nos vies, il est plus délicat d'évaluer quelles sont leurs conséquences sur les écosystèmes et les ressources naturelles dont nous dépendons.

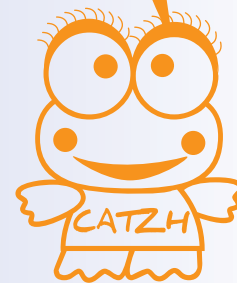
Et ce n'est pas parce que les médias ont ces derniers temps, Copenhague oblige, beaucoup communiqué sur les conséquences climatiques liées à l'augmentation du gaz carbonique dans l'atmosphère, qu'il faut oublier que le 21ème siècle fera de l'eau un des enjeux environnementaux majeurs de la planète.

Si le Limousin est souvent considéré comme un immense château d'eau grâce à la multitude de ses cours d'eau, une analyse plus fine de ses conditions pédoclimatiques donne plutôt l'image d'une grande poutrière. En effet, le sol relativement imperméable et doté d'une faible capacité de rétention d'eau n'offre que des nappes phréatiques d'un faible volume. Si bien que la grande majorité de la ressource en eau ne fait que passer en Limousin par le biais d'un réseau hydrographique particulièrement dense.

Ainsi, on comprend mieux l'importance de faire



Une nouvelle  
plaquette  
d'information sur  
les zones humides  
vient de sortir



attention à ces milieux naturels que sont les zones humides puisqu'elles ont la capacité de retenir et de filtrer l'eau, de réguler les écoulements... ; on les considère même aujourd'hui comme des infrastructures naturelles.

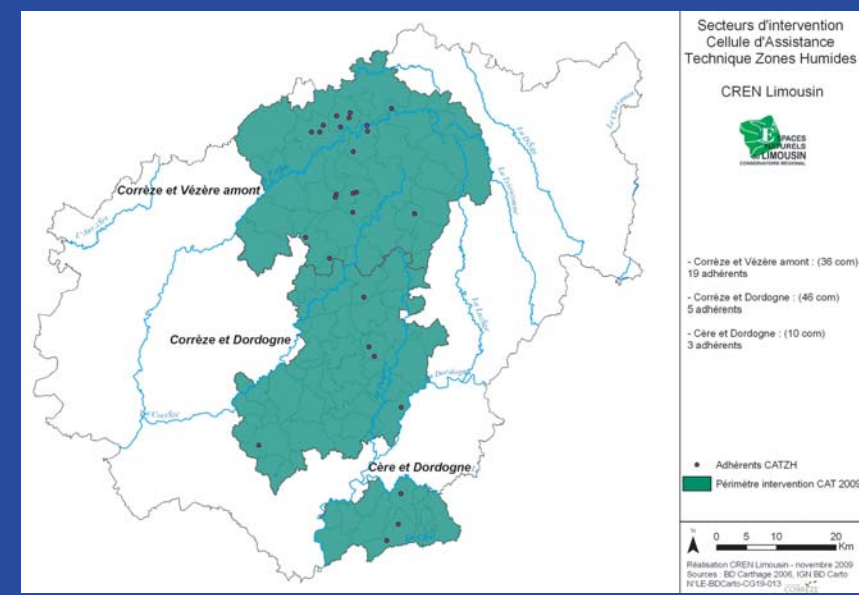
Face au constat de la triple dégradation de la qualité des cours d'eau, de la qualité des eaux et de la qualité des zones humides, il s'avère indispensable de développer la connaissance sur les modes de gestion durable de ces milieux dans le but de les promouvoir. Ce nouveau bulletin a été réalisé dans cet objectif.

Votre voisin  
est comme vous,  
gestionnaire d'une zone  
humide ?  
N'hésitez pas à lui parler de  
la Cellule d'Assistance  
Technique Zones Humides  
(ou CATZH) !!!



Le nombre des adhérents est passé de 20 (fin 2008) à 27 (fin 2009). La surface de zones humides du Réseau atteint environ 250 hectares. Durant l'année 2009, plus de 100 hectares ont fait l'objet d'un diagnostic et d'un plan de gestion simplifié. Le territoire d'intervention s'est agrandi puisque près d'1/3 des communes corréziennes sont concernées.

ACTUALITES  
les chiffres 2009 du réseau



# la parole est à vous

Adhérent : Gérard Rivière  
Commune : Lestards (19)  
Bassin versant : Corrèze et Vézère amont  
Date d'adhésion : Février 2008  
Installation en 1980 et création d'un GAEC père fils en 2007  
SAU : 200 ha dont environ 30 ha de zones humides  
Activité : élevage bovins limousins (production de broutards), troupeau de 95 mères plus les génisses et les veaux

Vous souhaitez vous aussi dire un petit mot sur les zones humides ? Faites nous le savoir pour le prochain bulletin d'information



**1** Comment avez-vous connu le Conservatoire Régional des Espaces Naturels (CREN) et la Cellule d'assistance technique à la gestion des zones humides (CATZH) qu'il anime?

La rencontre avec le CREN s'est faite en 2007. D'abord, le CREN recherchait un éleveur de bovins pour faire pâturer une tourbière appartenant à un adhérent du réseau, proche de mes parcelles sur la commune de Veix. Puis, madame Aubaspeyras, habitante de Pradines et adhérente au Réseau, qui me confie depuis quelques années des parcelles en gestion, m'a présenté brièvement le dispositif CAT et les activités du CREN. Et c'est après une rencontre avec Fabienne Nauwynck (animatrice de la CATZH), que j'ai décidé de signer la convention d'adhésion, devenant ainsi membre du Réseau Zones Humides.



**3** Quels sont vos besoins en terme de conseils de gestion ?

Je n'ai pas d'attentes particulières. Toutefois, j'ai remarqué dans une parcelle traversée par un ruisseau que les vaches en s'abreuvant et en traversant dégradaient les berges. Le rapprochement avec la Cellule d'assistance technique m'a permis de discuter et de trouver une solution facile à réaliser, peu coûteuse pour réduire ce phénomène. J'ai ainsi le projet d'installer une passerelle et de protéger les berges du ruisseau avec une clôture électrique.

**5** Avez-vous d'autres attentes par rapport à la gestion des zones humides ?

Je souhaiterais participer davantage aux journées d'échanges afin de pouvoir bénéficier des points de vue, conseils et expériences des autres adhérents. Je n'attends pas après des compensations financières pour l'entretien de ces milieux, toutefois certaines aides financières pour l'aménagement de passerelles, points d'abreuvement au niveau des cours d'eau inciteraient davantage à réaliser de tels travaux. La prise en charge totale par l'apiculteur de ces aménagements n'est pas possible car trop coûteux en argent et en temps.

**2** Quelle est votre perception des zones humides ? A-t-elle changé depuis votre adhésion ?

Auparavant, quand mes parents étaient encore exploitants agricoles, les prairies humides et tourbières étaient parcourues par un réseau de petites rigoles créées à la main. Celles-ci servaient à irriguer les parcelles et ainsi favorisaient la pousse de l'herbe puisqu'à l'époque il n'y avait pas d'engrais. Il y avait alors un lien fort avec l'eau. Quelques prés étaient même fauchés.

Avec le développement de l'apiculture, ces techniques ont progressivement disparu, les rigoles ont été abandonnées ou entretenues à la rigoleuse. Moi-même j'ai fait creuser un fossé dans une parcelle afin d'assécher un peu le milieu et pouvoir y passer le pyrobroyeur.

Les zones humides font partie de notre paysage, elles sont aujourd'hui intégrées à notre système d'exploitation et fournissent une ressource fourragère non négligeable en période de sécheresse.

**4** Que vous apporte la Cellule d'assistance technique, est-elle perçue comme une contrainte, quels sont ses avantages ?

L'adhésion au Réseau m'a permis de mieux comprendre le fonctionnement des prairies humides, de connaître le nom de certaines plantes, les animaux présents et ainsi bien prendre conscience de leurs richesses et de leurs intérêts.

Les suivis réguliers permettent de bien évaluer l'impact du pâturage et de juger de l'état de conservation de ces milieux.



# Un peu de technique

## L'entretien des rigoles

Un ouvrage formidable vient d'être publié grâce au travail des animateurs de l'institut d'étude occitane sur les usages anciens de l'eau : Carnet de mission « Memoria de l'aiga - enquête ethnolinguistique sur l'eau en montagne limousine »  
Ed. Doublevêbe Recup 24x18 cm, 50 p. Occitan - Français  
Pretz : 16 €



### Ce qu'il faut éviter :

**1** un creusement trop important : dans la majorité des cas, au-delà de 30 cm de profondeur, la rigole se rapproche alors d'un fossé dont le pouvoir drainant va modifier les caractéristiques de la parcelle. Associé à un piétinement du bétail, il y a un risque d'envahissement de la prairie humide par le Jonc diffus, plante dont le bétail ne raffole pas.

**2** un réseau trop dense : lorsque le linéaire de rigoles prend la forme d'arrêtes de poisson, l'impact sur l'hydrologie de la parcelle est tellement fort que son caractère humide disparaît. La prairie devient rapidement sèche en été, ne fournissant plus d'herbe, et le niveau d'eau des ruisseaux devient critique pour le maintien de la vie aquatique.



Ponte de prenouille rousse

### les rigoles, un habitat privilégié pour la faune aquatique

Lorsque la végétation aquatique est présente, la rigole devient le lieu de reproduction de nombreux insectes aquatiques et d'amphibiens. Il n'est pas rare d'y observer par exemple le triton palmé caché dans les feuilles flottantes de pycérie ou la prenouille rousse prête à s'enfoncer dans la vase pour ne pas se faire attraper.

Parmi les sujets de discussions avec les exploitants agricoles utilisateurs de prairies humides, celui des « rigoles » est récurrent. Mais attention, l'entretien des rigoles nécessite quelques précautions.



### Ce qu'il faut préconiser :

**1** une bande tampon entre le ruisseau et la rigole : au moment des travaux principalement, il est conseillé de laisser une bande de végétation au niveau de la confluence entre la rigole et le ruisseau. Cela permet d'éviter une arrivée massive de matières fines dans le milieu aquatique, la qualité de l'eau est ainsi améliorée.

**2** un entretien partiel des rigoles d'une même parcelle agricole : ne pas entretenir annuellement l'ensemble du réseau permet à la faune et à la flore de trouver refuge.

Avant de commencer des travaux demandez une visite de conseil.

Adhérents ou non au Réseau, vous pouvez contacter les animateurs de la CATZH pour demander une visite de terrain préalable aux travaux que vous envisagez de faire sur vos terrains humides ou à proximité !

